**CTA du 17 janvier 2018, les notes de l’Unsa Education sur les propos de Madame la Rectrice**

- Présidence de la rectrice, tous les IA sont présents.

- Réforme du bac : rapport de Mathiot mi février, avec une période de concertation avec les OS, arbitrages fin février, il y aurait peu de conséquences pour la rentrée 2018, plutôt pour 2019.

- Plan étudiant : bonne collaboration entre le rectorat et l’Université de Lorraine. Selon la rectrice, il n’y aura pas de problème d’inscription pour les bacheliers lorrains ( en 2017 , la seule difficulté d’inscription = staps). L’administration travaille sur l’augmentation d’accueil des universités de Lorraine, pour mieux accueillir des bacs pro, une meilleure information sera faite pour les futurs étudiants, avec une meilleure transparence (l’effort dans les classes avec les 2 prof principaux, psy en… ) Cet accompagnement est essentiel.

- Lycée 4.0 : initiative de la région, pour nous cela doit se faire dans les meilleures conditions pour les profs et leur formation, mises en œuvre très diverses, vrai coût d’accélérateur sur l’infrastructure numérique. Ca se passe plutôt bien, les problèmes existants sont liés à la bande passante On travaille avec la région pour que le nouvel appel d’offre soit compatible avec ce qu’on est capable de réaliser. - Beaucoup de lycées sont intéressés et volontaires pour l’an prochian, c’est paradoxal ! Cela est voté en CA.

- Sensible à l’équipement des familles, la rectrice suit cela pas à pas avec les chefs d’établissement.

- La baisse démographique nous permet de dégager des marges de manœuvre, pour les dédoublements, pour préserver les zones rurales, conforter le potentiel de remplacement, réduire la disparité dans les départements, renforcer la formation continue.

-Si on faisait un « bête calcul » pour garder le p/e dans le premier degré, la règle de 3 imposerait le retrait d’emplois de 157 postes, ces éventuels retraits alimentent la marge de manœuvre.

Avec ces moyens, on doit faire des rééquilibrages dans les écoles et les collèges et les lycées.

- Répartition entre départements :

* Rapprocher les taux d’encadrement d’une part des 55 et 88, d’autre part 57 et 54.
* Restitutions de 5 postes (55 et 88) pour les autres départements, on aurait pu aller plus loin mais il y a le problème de la ruralité et la restructuration du réseau.
* Pour le remplacement, objectif : 9% de potentiel de remplacement, politique volontariste de formation continue. (8.15% en Meurthe et Moselle et 8.4% en Moselle) On ne peut pas ignorer la réalité démographique dit le SG.

Par principe, la rectrice ne veut pas donner la répartition par département… Elle rappelle que le E/C est de 22.77 pour l’académie, de 23.51 en France métropolitaine.

**Second degré :**

* Rectrice : retrait de 100 postes dans contexte général de redéploiement des postes dans l’académie (Création de 120 postes pour accompagner le plan étudiant en France )
* Notre académie connaît une grosse baisse d’effectifs et est parmi les mieux dotée, elle doit donc aider les autres académies, c’est un redéploiement solidaire des postes.
* Excédent de 208 emplois dans le second degré de l’académie selon la Dgesco.
* Plan étudiant : on créé des places dans des BTS tertiaires, 90 places en tertiaire et en FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) et mention complémentaire pour les bacs non pris en BTS mais qui ont besoin de complément de formation pour mieux intégrer le marché du travail.
* Le secrétaire général explique la méthode retenue :

Collège : on n’a pas raisonné en flux mais rebasage sur un modèle identique dans les 4 départements, avec la même méthode de travail, on a intégré les MDPH, les Ulis, la volonté d’accompagner les sections bilangues, financement structurel réparti, à moyens constants par rapport à l’an dernier, collèges bien dotés par rapport au national.

Il restait des moyens à répartir, critère à dominante sociale ( fiscale, revenus par unité de consommation, critère social complémentaire),

Poids effectifs et moyens :

* 54 : 30.9% effectifs et 29.9% moyens collèges
* 55 : 8.1 effectifs pour 8.3 % moyens collèges
* 57 : 44.7 effectifs pour 45% moyens collèges
* **88 : 16.3 effectifs pour 16.8 % moyens collèges**
* **Poids de l’éducation prioritaire (le plus fort : 11% dans les Vosges pour 10% dans le 57)**
* **55 = petits collèges comme le 88, coût structurel plus élevé.**

**Attention sur les enseignements optionnels** qui ne seront pas tous accompagnés et financés, relèvent de choix d’établissements : pas de rupture de parcours mais des choix d’arbitrage, on lissera les transitions, tout ne sera pas automatique.

Les chefs d’établissements seront reçus prochainement dans les 15 jours, le financement ne se fera pas à l’option mais globalement : les établissements choisiront comment ils répartiront leur DHG. (option, dédoublement, effectifs réduits, etc..) On tiendra compte de la position sociale des élèves des lycées.

**BTS** Bcp de places vacantes en BTS industriels (8.7% pour la production), il faut que les jeunes y entrent et y réussissent. La rectrice souligne un grand engagement dans le bac pro BTS car c’est là qu’il y a le plus de débouchés et d’insertion professionnelle. Il faut aussi engager plus de filles, il y a de l’emploi, elles sont mieux accueillies que par le passé.

**Personnels administratifs :**

- 19 postes : -12 dans les établissements et - 7 dans les services académiques.

La rectrice souligne l’ effort demandé aux services administratifs, comme dans tous les ministères !

Unsa : en établissement, on trouve ces postes avec les fusions ? Le SG dit que c’est prématuré de répondre. Unsa : il faut prévenir rapidement les collègues.

Maintien du CAP petite enfance, propose le maintien de la fermeture de Verdun, pour autant : propose de revenir sur le BTS de Thionville et de le mettre en alerte rouge. Vote : UNSA et Sgen : POUR ; FSU contre ; FO s’abstient,

**Point 5 : dotations globalisées 18/19**

- Les prévisions d’effectifs sont faites par l’académie et validées par le ministère et chaque département, bassin par bassin, établissement par établissement.

- Taux de HSA prévisionnel : 9.72% en lycée, 9.3 % en LP et 5% pour les collèges.

- taux de réussite au dnb et cfg : 78.8% au DNB pro sur 418 présents, 96.8% au CFG

- enveloppes pour devoir faits : 61 400 HS effectives pour l’académie pour l’année scolaire. Intervenants : prof majoritairement, assistants d’éduc , puis CPE et service civique, des associations en complément.

- Prisons : moyens attribués : 23 ETP (22 1er degré et 1second) + 9580 heures pour les unités d’avoir des seconds degrés.